

Sommaire

Éditorial
Synthèse de l'assemblée générale (AG) du 14 août 2026

Lettre n°7 - novembre 2026

EDITORIAL

Chers ami(e)s, Chers membres,

Un focus sur l'AG 2026 des Amis de la Baie de Wissant avec une lettre dédiée à cet évènement de l'été !

Lettre sous le signe de la fierté ; nous sommes :

- ☆ Fiers d'avoir pu vous présenter une association active et bien portante, jouant son rôle dans le territoire
- ☆ Fiers de voir les recommandations "Trait de Côte" de notre association proches de voir le jour (Cher Monsieur le Maire, Cher Pierre-Edouard Davies, c'est la dernière ligne droite pour l'AOT !). Recommandations portées depuis si longtemps par Alain et toute l'équipe.
- ☆ Fiers de voir le Club des Margats renouer avec la tradition du Club Mickey et offrir à tous nos jeunes un lieu de détente et de socialisation (et un répit aux parents et grands-parents…)
- ☆ Fiers d'une AG qui semble avoir plu à tout le monde : concise, vivante et informative
- ☆ Fiers d'une équipe collective que j'ai abandonnée bien malgré moi (temporairement) au tout début de l'organisation de cet évènement et qui, se rassemblant, nous a organisé ce qu'on m'a dit être une des AG les plus sympathique qu'on ait connu (merci Benoît)

Cette lettre ne traitera que de l'AG, nos autres sujets revenants très bientôt dans une lettre de format traditionnel. Permettez juste un mot rapide sur le Club des Margats :

Sans vouloir voler la vedette à Jean-Paul, Brigitte et Thierry à qui nous devons cette réussite, nous allons très bientôt vous revenir sur une activité que tous les participants ont adorée et qui ne demande qu'à grandir en pleine autonomie. Bientôt plus d'infos sur ce succès et sur ce que nous pouvons tous faire pour le développer.

Bien amicalement,

Xavier Bommart

Synthèse de l'Assemblée générale ordinaire 2026

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'Association « Les Amis de la Baie de Wissant » s'est tenue le vendredi 14 août 2026 à 17h30 dans la Salle des Fêtes de Wissant.

Ordre du jour :

- ☆ Rapport moral
- ☆ Rapport financier au 31/12/2025 et cotisation 2027
- ☆ Renouvellement du Conseil d'Administration
- ☆ Questions diverses

- ☆ Conférence sur le thème de la pêche par M. Stéphane Pinto, maire d'Ambleteuse et Vice-Président du Comité Régional des Pêches des Hauts de France
- ☆ Auberge espagnole

En préambule :

Brigitte Couhé, vice-présidente, a excusé l'absence bien involontaire du Président, Xavier Bommart, pour raisons de santé. Elle a ensuite adressé ses remerciements à Monsieur le Maire de Wissant, Pierre-Edouard Davies ainsi qu'à Monsieur le Maire d'Ambleteuse et Vice-Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) des Hauts de France d'être venus assister à cette AG. Elle a enfin souhaité la bienvenue à un journaliste de La Voix du Nord ainsi que tous les adhérents présents ce soir-là, rappelant que notre devoir était de vous tenir informés de l'activité 2025-2026 de l'Association ainsi que de sa situation financière.

Elle a rappelé ensuite la Gouvernance, à ce jour, de l'Association : le Conseil d'Administration et le Bureau :

- Xavier BOMMART, Président
- Brigitte COUHE, Vice-Présidente
- Benoît RICOUR, Vice-Président
- Thierry DUPONT, Trésorier
- Isabelle PEBREUIL, Secrétaire
- Philippe GALLOIS, Secrétaire-adjoint
- Marc DELALONDE
- Juliette GALLOIS
- Jean-Paul PETIT
- Christian PONCHAUX
- Danièle PONCHAUX
- Clara VEROUGSTRAETE

69 membres présents ou représentés ont participé à cette Assemblée sur un total de 165 membres effectifs en ordre de cotisation que compte à ce jour l'Association. L'Assemblée a pu valablement délibérer.

I- Rapport moral par le Vice-Président Benoît Ricour

Avant d'aborder le rapport moral, il a rappelé le but poursuivi par l'Association à savoir :

- Regrouper les amis de la baie de Wissant
- Sauvegarder la Baie de Wissant
- Défendre les intérêts collectifs des résidents permanents, résidents temporaires et visiteurs

- Protéger le site et les habitations
- Contribuer au développement harmonieux de Wissant dans les domaines Cadre de vie, urbanisme, environnement, tourisme

Les points forts de l'année écoulée se résumant en :

- *Une veille sur l'évolution du trait de côte*
 Trois sujets ayant été traités cette année par la Commission « Trait de côte » :
 - Le retour d'expérience sur l'approche belge
 Cette expérience consistant à :
 - ✓ Sécuriser jusqu'en 2050 le trait de côte (+7m de niveau de la mer en conditions extrêmes)
 - ✓ *Recharger massivement de sable : 180 millions d'euros (15 millions de m3 soit l'équivalent de 250 000 bennes de 60m3) avec un entretien annuel de 20 millions d'euros* (1 million de m3 soit 17000 bennes)
 - ✓ Renforcer les digues et les protéger par des dunes-sable piégé
 - ✓ Avancer le trait de côte de 70m vers la mer
 - ✓ Tester et valider l'expérience à Knokke

(Les problèmes d'érosion entre la côte belge et la côte d'Opale sont très proches. Le plan belge a une vision à long terme (horizon 2100) des moyens à mettre en place dans le cadre de la défense du trait de côte, ce qui fait défaut à Wissant. L'élévation prévue du niveau de la mer à Wissant pour la même période n'est que de 30cm. Alors pourquoi 7m sur la côte belge ? Les Belges ont choisi les solutions douces en première ligne).
Pour en savoir plus se reporter à la Lettre des Amis de la Baie de Wissant de février 2026.

 - L'expérience de Quend Plage
 - ✓ Le perré date de 50 ans avec une dalle de 2 mètres horizontale qui a été prolongée de 6 mètres au nord, il y a 30 ans
 - ✓ Les remontées de sable sont faites régulièrement (6 000 m^3/an) soit 100 bennes
 - ✓ En 2021 :
 - effondrement partiel du perré (160 000 €)
 - affouillement 1,20 mètre sur toute la longueur constatée à cette date
 - étude faite par le Syndicat mixte qui a été tranchée par le Préfet
 - ✓ En 2026 : année des travaux :
 - 6 mètres de dalle horizontale sur toute la longueur du perré
 - enrochements au nord et au sud pour contrer les effets de bord
 - budget : 560 000 € dont 20% pour la municipalité (112 000 €)
 - ✓ En conclusion : prise de décision rapide s'il y a danger. Des pieux et enrochements sont envisagés. Un rendez-vous entre les Amis de la Baie de Wissant et la municipalité a été pris avant que les travaux ne soient achevés.

Il semblerait qu'Hardelot ait également devant son perré une dalle horizontale. Affaire à suivre…

 - La préconisation de l'Association « Les Amis de la Baie de Wissant » sur le sujet : il est illusoire de fixer le trait de côte en une seule opération dans les 30 ans qui viennent car c'est un combat de longue haleine. La Belgique et la France, ayant le même profil de plage et de courant, mènent le même combat avec les mêmes solutions mais avec des moyens financiers différents.
 Elle préconise comme les conseils des scientifiques des défenses dites douces pour diminuer la puissance des vagues, stabiliser et fixer le sable et contrer les

courants qui longent la plage. Les défenses en dur ne diminuent pas la puissance des vagues, baissent le niveau de l'estran et créent un effet de bord.
L'Association est en plein accord avec l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) et les solutions préconisées par le Cabinet EGIS (voir les panneaux exposés dans la salle qui sont toujours d'actualité : des remontées et rechargements en sable en fonction des tempêtes (relevés sur le site pas-de-calais.gouv.fr : de 2018 à 2026, 17 tempêtes nommées) et des avis de coup de vent (41 pour la même période), de densification des pieux en bois et de l'installation en haut de dune par des épis SEMS afin de fixer le sable sec par tous les moyens ainsi que l'interdiction de l'accès à la dune. Il faut « taper » très haut dans les instances administratives, comme l'a fait Quend Plage pour que cela bouge.

Il n'y a aucune raison de changer, sauf en cas d'extrême urgence : utiliser les défenses en dur mais elles ne feront que reculer, temporairement, le problème. Il faudra suivre l'exemple belge qui utilise des défenses douces (dunes) pour les protéger.

Benoît Ricour a passé alors la parole à Pierre-Edouard Davies, Maire de Wissant, qui est beaucoup plus à même de donner des nouvelles de ce qui va être fait pour le trait de côte à Wissant :
« A Quend Plage, il a fallu 9 ans de procédure ce qui n'est pas le cas pour le dossier de Wissant qui n'est pas en retard et qui avance bien.
Il rappelle le calendrier du projet de gestion dunaire à Wissant :
- novembre 2024 : accord mairie sur le porteur du projet
- juillet 2025 : réunion avec l'ensemble des services pour la phase finale du projet
- signature AOT d'urgence pour rechargement en sable de la dune d'Aval
- dépôt du dossier d'aménagement avec les modifications à apporter
- juin 2026 : dernière réunion à la CCT2C avec le PMCO prévoyant :
 - 15 000m3 de sable par rechargement
 - 800 mètres de ganivelles
 - 930 pieux en bois

Pour un montant estimatif de l'ordre de 1,6 million d'euros sur 7 ans. Des demandes de subventions espérées de 70% sont en cours. En principe, il restera à charge pour la commune 30% soit un coût total de 480 000€ sur 7 ans.
- juin 2026 : envoi d'un courrier au Préfet pour accélérer la démarche
- achat de 6 000 m2 de la dune d'Amont (en septembre si tout va bien)
- 2027 : début des travaux espéré
- AOT d'urgence demandée pour les rechargements avant les grandes marées ».

L'opération « Sapins »
Belle réussite encore pour cette 7ème année.

***Club des Margats* par Jean-Paul Petit**
Ce projet, porté par une association distincte, a bénéficié du concours de la municipalité qui a réalisé près de la plage derrière le blockhaus des sauveteurs un superbe aménagement d'un terrain stabilisé et viabilisé.
Il remercie alors la municipalité pour toute l'aide apportée.
Pour une première année de rodage, le club n'a pas à rougir. Il a reçu dans un premier temps un prêt de l'Association des Amis de la Baie de Wissant, une dotation de la FNCP puis il a fallu acheter divers équipements pour fonctionner, du matériel, des agrès, une location d'un bungalow, des aides pour acheter un château gonflable (municipalité), des trampolines

(Crédit Agricole) ainsi que de nombreux apports de cadeaux et de jouets provenant notamment des commerçants de Wissant.
Il a fallu monter une petite équipe opérationnelle et dynamique : trouver un professeur de sport et des animateurs diplômés au nombre de 3 pour les mois de juillet et août.
Si les jeunes (club ouvert aux enfants de 4 à 12 ans du lundi au samedi de 9h30/12h00 et 14h30/17h00) sont contents du temps passé au club (c'est un bon encouragement), par contre la fréquentation du club n'est pas satisfaisante. Une réflexion va être menée pour la faire croître. Plusieurs pistes sont déjà lancées :
-revoir l'horaire du matin (9h30, c'est un peu tôt)
-revoir la tarification (plus différenciée matin/après-midi, et un tarif horaire)
-acheter des billets en ligne
-réserver des places en ligne…
L'Association qui gère le « Club des Margats » a besoin de vos inscriptions et de vos dons, pour en savoir plus : www.clubdesmargats.fr

***Les animations* par Christian Ponchaux**
Cette année, visites de lieux emblématiques :

- Juillet 2026 :
 - Découverte de la Criée + petit-déjeuner au Chatillon à Boulogne-sur-Mer (24 juillet)
 - Visite des Carrières du Boulonnais (31 juillet)
- Août 2026 :
 - Visite de la Casa San Martin à Boulogne
 - La Maison de la Beurrière (annulée)
 - Concours de châteaux de sable (28 août)
- Pour 2027 : en projet : concours de Beach Volley et nettoyage de la plage (Commission Jeunes)

Communication :

- La Lettre d'information des Amis de la Baie de Wissant au nombre de 6 à ce jour. Le retour est positif : 564 destinataires avec en moyenne 400 fois le mail d'envoi de la Lettre ouvert et 200 Pdf téléchargés. Les responsables de le Lettre acceptent toute proposition d'article que ce soit dans le domaine historique, patrimonial…
- Les réseaux sociaux sont constamment consultés : Facebook (3103 followers au 10 août). L'Association dispose également depuis cet été d'un compte Instagram pour être informé des événements et actions autour de la Baie de Wissant : @lesamisdelabaiedewissant. 88 followers depuis son installation.
 Cette année le podium de consultation a concerné, par ordre décroissant :
 - ☆ Les Margats (26 mai)
 - ☆ L'arrivée d'un relais d'une traversée de la Manche à la nage avec arrivée à Wissant (1er août)
 - ☆ Les déchets ramassés sur la plage de Wissant à Strouanne (27 juillet)
- Le nouveau logo est opérationnel
- A venir :
 - L'ABW tiendra un stand le dimanche 23 août 2026 à la Fête du Flobart pour se faire connaître et présenter ses actions
 - L'ABW sera présente également au Forum des Associations le samedi 5 septembre 2026

***Eau potable* par Benoît Ricour**
L'autre sujet qui motive l'Association est la qualité de l'eau potable suite à la publication de SELECTRA, concernant les analyses sur l'eau consommée à Wissant. Aucune alerte sanitaire n'est en cours mais plusieurs habitants ont exprimé des inquiétudes ces derniers mois, notamment après les épisodes de fortes pluies. Cependant, l'eau de la commune est déconseillée par la mairie aux femmes enceintes et aux nourrissons. L'Association a interrogé ses adhérents.
Toutes les solutions sont sur la table.
Une solution actuelle existe l'achat groupé (pour faire baisser le prix comme pour le fuel) d'osmoseurs qui sont des filtres s'installant facilement sous l'évier. 78% des personnes interrogées ont un avis favorable pour un achat groupé. A noter que l'osmose inversé traite tous les polluants trouvés dans l'eau de Wissant.
Monsieur le Maire a précisé que depuis qu'il ne pleut pas la qualité de l'eau est meilleure car l'eau est une eau de captage qui provient de Strouanne. Il est prévu de mélanger une eau de forage sise à Hervelinghen ou Sain- Inglevert ? Etudes en cours.

Intervention alors du Maire de Wissant, Pierre-Edouard Davies, concernant la restitution de l'enquête (CSV) lancée en mai 2026 par la municipalité auprès des habitants de Wissant pour connaître leur expérience avec l'eau courante dans la commune. Sur les 100 personnes qui ont répondu : 15% sont satisfaites de la qualité de l'eau au robinet mais soulignant une forte attente de solutions au niveau communal, 45% trouvent l'eau de moyenne qualité et 40% pas du tout. Les principaux désagréments relevés : excès de dépôt de calcaire entraînant notamment l'usure de l'électroménager (85%), goût de chlore (60%), dépôts blancs (45%) et odeur marquée (30%).
Concernant les solutions actuelles, les personnes interrogées privilégient et jugent différents systèmes de filtration installés à titre individuel :
- 40% pour des carafes filtrantes mais jugées contraignantes
- 30% aucun système : mais investissement lourd
- 10% filtre sous évier : choix spécifique pour l'eau de boisson
Au niveau du budget annuel (eau et filtres), la majorité des personnes interrogées dépensent entre 150€ et 300€ (45%) contre 50€ à 150€ (30%), plus de 300€ (15%) et moins de 50€ (10%).
L'enquête révèle un fort engouement collectif : plus de trois quarts des sondés se déclarent « Très intéressés » ou « Intéressés » par une initiative d'achat groupé d'adoucisseurs pilotée par la commune. L'argument économique et la réduction drastique de la pollution liée aux bouteilles en plastique sont les principales motivations de cette adhésion.

***Autres sujets à venir* :**
- La circulation
- Le patrimoine

Rapport moral voté à l'unanimité

II- Rapport financier au 31/12/2025 et cotisation 2027 par le Trésorier, Thierry Dupont

Les comptes montrent une bonne maîtrise de la gestion des finances de l'Association.

ACTIFS NETS	31-12-2024	31-12-2025
Total en fin de période	43.336,36	45.794,83
Compte titre	20.712,23	0,00
Livret A (+ intérêts à recevoir)	21.309,40	21.753,28
Comptes-courant – frais à payer	1.314,73	24.041,55

Le compte de résultats et le budget proposé sont les suivants :

Budget	Réel 31-12-2025	Budget 2026
Cotisations	3.166,00	2.500,00
Dons via HelloAsso	292,0	
Intérêts portefeuille N-1	85,46	0,00
Intérêts Livret A	443,88	400,00
Plus-value réalisée sur la vente du portefeuille.	618,01	
Revenu exceptionnel	19,99	
Total des revenus	**4.625,34**	**2.900,00**

Budget	Réel 31-12-2025	Budget 2026
Secrétariat	50,97	100,00
Assurances	210,23	130,00
Site internet	958,26	616,00
Frais AG	947,41	1.000,00
Dépenses exceptionnelles		500,00
Total des charges	**2.166,87**	**2.346,00**

Résultat net	**2.458,47**	**554,00**

Au 14 août 2026, l'Association comptait 147 cotisants, à majorer des adhérents qui ont réglé leur cotisation lors de l'AG (18). Pour rappel, le 16 août 2025, 151 cotisants et le 31 août 2024 132. En prenant en compte les membres de la famille du cotisant (définition des statuts de l'Association), on compte 225 membres contre 234 en 2025 et 224 en 2024. Les chiffres sont très stables. Thierry Dupont a reprécisé que les enfants de plus de 25 ans ne font plus partie de la famille, toujours d'après la définition des statuts.

En ordre de cotisation au :	31-08-2024	31-08-2025	14-08-2026
Membres en ordre de cotisation	132	151	147
Et les membres de leur famille	93	73	77
Total :	**225**	**224**	**224**
Membres en défaut	142	144	148

Etant donné la bonne situation financière de l'Association, il a proposé le maintien de la cotisation à 20€ et a recommandé de régler l'adhésion depuis le site internet de l'Association « HelloAsso ».

Avant de faire approuver le rapport financier, le Trésorier a mis également aux voix le changement du siège social de l'Association sis au 6 rue Raoul Brygoo, 62179 Wissant afin d'être en règle avec les statuts.

Ont été approuvés à l'unanimité :

- ***Le Rapport financier,***
- ***La cotisation 2027,***
- ***Le changement du siège social (6 rue Raoul Brygoo à 62179 Wissant)***
- ***Le quitus aux administrateurs votés à l'unanimité***

III- Renouvellement du Conseil d'Administration

Un membre du CA ne s'est pas représenté : Brigitte Couhé qui, après 15 ans de bons et loyaux services a souhaité lever le pied tout en restant prête à rendre service le cas échéant à l'Association. Danièle Ponchaux a remercié bien chaleureusement Brigitte pour tout le travail qu'elle a apporté pendant ces années passées au sein du Conseil d'administration et plus précisément au Bureau. Habitant de manière permanente à Wissant, elle a été notre ambassadrice auprès des journalistes papier et télés pour expliquer les phénomènes du trait de côte à Wissant ainsi que la position de l'Association sur ce sujet. Parmi ses grands succès, il en demeure un qui se renouvelle tous les ans : l'idée de rassembler tous les sapins de Noël de la commune pour les disposer sur la Dune d'Aval et aider ainsi à capturer le sable. Elle a accompagné le Président à différentes réunions et l'a même remplacé pour exprimer et défendre notre point de vue. Merci Brigitte !

Le mandat de Benoît Ricour, vice-Président, étant arrivé à échéance, il a souhaité revenir devant vos votes.

Une candidate a alors été proposée pour remplacer Brigitte Couhé. Il s'agit de Juliette Deschamps. Elle ne pouvait pas être présente ce jour à Wissant. Née Pellot, elle vient à Wissant depuis 50 ans et y est très attachée. Mariée, elle a 3 enfants. Elle se présente comme quelqu'un de dynamique, sportive, aimant les échanges et organisatrice d'événements. Pour la première année, elle rejoint le CA en souhaitant être une « observatrice active ».

Le vote fait par main levée a approuvé unanimement l'élection au CA de Benoît Ricour et de Juliette Deschamps
Félicitations à eux !

IV- Un site des Deux-Caps actif

Pour clôturer l'AGO, la parole a été donnée à Stéphane Pinto, maire d'Ambleteuse qui est intervenu sur la pêche côtière. Pêcheur de profession, il s'est engagé dans la défense des intérêts français de la pêche côtière lors des négociations post Brexit, en s'opposant à la pêche électrique. Les bateaux pratiquant ce type de pêche dans le Détroit prennent beaucoup de poissons de l'ordre de 400 tonnes laissant « des miettes » pour les petits bateaux du littoral. Si l'on ne fait rien dans les 5-10 ans qui viennent, la pêche côtière aura disparu. La petite pêche en France est en danger. Les moules ne grossissent plus.
Il n'y a que 7 pays dans l'Union Européenne qui ont une façade maritime mais ce sont les autres Etats non littoraux qui décident et qui subissent des démarchages.
Les bateaux français sont rachetés essentiellement par des Néerlandais mais également par des Espagnols qui emportent également les licences de pêche. La France s'appauvrit.
Contre la destruction de l'océan, du climat et des pêcheurs artisans, Une ONG s'est créée « Bloom » pour combattre la destruction de l'océan (notamment la pêche industrielle et l'utilisation de la technique de la senne) et pour défendre les pêcheurs artisans.

Le président de séance a levé la séance à 19h00 et a donné le top départ pour l'auberge espagnole après avoir remercié plus particulièrement Francine et Christian Ponchaux et Brigitte Couhè pour l'organisation et leur contribution à ce buffet amical.

A la suite de l'AGO, la nouvelle Gouvernance de l'Association pour l'année 2026-2027 est composée de :

- Xavier BOMMART, Président
- Benoît RICOUR, Vice-Président
- Thierry DUPONT, Trésorier
- Isabelle PEBREUIL, Secrétaire
- Philippe GALLOIS, Secrétaire-adjoint
- Clara VEROUGSTRAETE, Observatrice
- Marc DELALONDE
- Juliette DESCHAMPS
- Juliette GALLOIS
- Jean-Paul PETIT
- Christian PONCHAUX
- Danièle PONCHAUX

Quelque temps après l'Assemblée Générale, Benoît Ricour a souhaité alléger sa charge au sein de l'association et passer la main à un(e) nouveau Vice-Président. Il reste membre du Bureau et continuera à nous aider de son expérience du sujet en continuant à présider la Commission Trait de Côte et prenant en charge certains autres sujets majeurs.

La nouvelle composition du Bureau sera donc :

- Président : Xavier BOMMART
- Vice-présidente en charge des relations extérieures : Danièle PONCHAUX
- Vice-présidente et secrétaire adjointe : Isabelle PEBREUIL
- Trésorier : Thierry DUPONT
- Secrétaire : Philippe GALLOIS
- Trait de côte : Benoît RICOUR
- Observatrice : Clara VEROUGSTRATE

Directeur de la publication : Xavier BOMMART
Comité de rédaction : Thierry DUPONT, Juliette GALLOIS, Isabelle PEBREUIL

Si vous ne voulez pas recevoir cette lettre, merci de nous contacter à l'adresse suivante : contact@amisdewissant.com

Site internet : https://amisdewissant.com/